

Déclaration liminaire pour le CHSCTA du 14 juin 2021



Mesdames, Messieurs,

Le sage dit qu'on ne trébuche jamais deux fois sur la même pierre. Le sage ne devait pas connaître notre ministère.

On nous parle de retour d'expérience quand la mémoire ne remonte pas sur l'expérience d'une année.

Un exemple : les tests !

Afin de les faire passer un document concocté par la DSDEN devait être distribué de toute urgence aux familles dès le 8 mars à la rentrée des vacances d'hiver, mais, car il y a toujours un « mais », 2 jours plus tard, un nouveau mail de la DSDEN signalait une erreur dans le formulaire déjà transmis ! Rebelote donc... Comble de tout, il s'avérera par la suite que cette deuxième reprographie était inutile !

Et s'ajoute ainsi aux multiples tâches de direction déjà gonflées par la situation sanitaire un gros travail de secrétariat qui se révèle en partie inutile.

Deux mois plus tard, c'est enfin l'heure des tests.

Et c'est le début de nouveaux imbroglio : ici une maternelle qui est concernée mais c'est l'élémentaire que l'on a prévenu. Les infirmières, les médiateurs et personnes du labo arrivent puis s'en vont vers la maternelle. Tout l'ordre de passage des classes en élémentaire tombe à l'eau. A 10H45, dépistage terminé en Maternelle, les élèves de quelques classes d'élémentaire pourront passer... Mais contre-ordre, les étiquettes nécessaires n'ont pas été apportées !

Prélèvement reporté à 14h00 ; nouvelle organisation à mettre en place, en tenant compte des 3 services de cantine et des activités spécifiques de l'après-midi. Toujours faire au mieux et au plus vite. La jauge passe magiquement de 15 élèves à une classe entière.

À un rythme effréné, les classes défilent dans un lieu transformé.

Et tout cela pour quoi ? Pour un suivi ? Impossible, puisqu'il n'y a pas de nouveaux tests programmés à rythme régulier.

Et ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres. Nous pouvons aussi parler des semaines de distanciel pré et post vacances qui ont été l'occasion d'appréciations plus ou moins larges de la notion de télétravail obligatoire avec parfois des équipes administratives et de vie scolaire intégralement présentes. Nous pouvons évoquer le retour en classe, où les choses ne se sont pas arrangées.

Ici l'enseignant et l'AESH d'une classe fermée dans une école sont obligés de venir assurer le distanciel en présence ; là c'est l'AESH seulement qui est contrainte de venir à l'école ; ailleurs ce sont une quinzaine d'élèves de plusieurs classes identifiés positifs mais aucune classe fermée ; là encore c'est une jauge à 50 % très très assouplie ; ici ce sont des autotests livrés en quantité insuffisante, quand ils sont livrés ; ou des autotests pour les AESH livrés après les autres personnels (les aurait-on oubliés) , autre part encore ce sont des collèges censés accueillir les enfants des personnels du premier degré la semaine de la rentrée du premier degré mais sans personnel adulte pour eux ni cantine... Et on ne parlera pas du renouvellement des masques, de la fourniture de masques FFP2 aux personnels dont les conditions de travail le nécessitent ou de certains lycées qui ne connaissent pas le moindre cas de COVID...

Alors on pourrait rêver que les prescriptions réglementaires soient appliquées, que le DUERP soit un véritable outil de prévention intégrant notamment le risque pandémique, que les personnels soient davantage associés aux décisions prises en matière de prévention et pas seulement relégués aux rôles de simples exécutants d'injonctions parfois inapplicables. Mais nous en sommes loin.

Nous souhaitons témoigner dans cette instance de la santé au travail du mal être et de l'épuisement de nombreux collègues en raison des conséquences de cette crise sanitaire sur les métiers de l'Éducation Nationale. Il y a urgence à tirer les leçons de cette expérience à tous les niveaux pour que la gestion du risque pandémique fasse partie intégrante d'une véritable politique de prévention.

Et la première leçon à tirer est que cette crise n'a fait qu'exacerber un manque évident de ressources humaines que le recrutement de personnels contractuels ne peut combler : manque de disponibilité et de mobilité vers les zones rurales, et surtout, globalement, un manque de formation !